

LE FIGARO LITTERAIRE

Pour l'unité de la langue L'enseignement des dialectes

par JACQUES DE LACRETELLE
de l'Académie Française

Un article publié ici à propos de l'enseignement des dialectes dans nos écoles a provoqué tant d'écho que je suis obligé de revenir sur la question. On comprendra d'ailleurs l'intention de celui qui ouvre en ce moment de tels débats et les prolonge. Elle est pure. Il ne s'agit point de critiquer — là n'est pas aujourd'hui le rôle de la presse — mais de grossir le dossier qui permet au législateur de juger en dernier ressort.

Il est clair que mes appréhensions sont partagées par un grand nombre de Français. Nullement suspects de jacobinisme, nullement aveuglés par le principe de l'égalité, ils ont éprouvé un véritable sursaut à l'annonce de cette mesure. Associer une autre langue à la langue nationale, m'écrivait-on de tout part, mais c'est porter atteinte à l'unité morale du pays, c'est favoriser, à plus ou moins longue échéance, certaines tendances séparatistes !



Deux correspondants m'assurent même que les grands écrivains les plus attachés à leur province n'en demandaient pas tant. Ainsi Le Goffic, ce Breton bretonnant, reprochait l'enseignement obligatoire de la langue bretonne. Il est vrai qu'il s'agissait d'un enseignement facultatif. Quant à Mistral, un de ses disciples veut bien me certifier qu'il eût pensé comme moi en les circonstances présentes, lui qui a écrit : « Que ten sa lengo ten la clau de cadno nous delieura », ce qui peut se traduire ainsi : « Qui tient son langage tient la clef qui nous délivre de la chaîne. »

Mon correspondant, qui a le verbe vif, s'empare contre les « mauvais » mistraliens. Je ne prends pas l'interprétation du texte sous mon bonnet. D'autres opinions sont plus sentimentales, mais ne sont pas condamnationnelles pour cela, car de l'autre côté aussi il y a beaucoup de sentiment dans l'affaire.

Une lectrice, qui dirige un lycée de jeunes filles, mentionne avec regret les déformations que l'usage des dialectes ou du patois inflige à notre langue. Et ses exemples, tirés de son expérience, sont, hélas ! très convaincants. Là, il ne s'agit plus d'une unité morale ou politique, mais, comme elle me le dit très justement, de cette unité esthétique de la langue française qui a fait son succès et sa grandeur dans le monde. « Je n'ai jamais été plus fière de la langue de mon pays — ajoute-t-elle — que le jour où, il y a une quinzaine d'années, me trouvant dans le hall d'un hôtel de Séville et parlant à des Suisses de langue française, je constatai tout à coup que les Allemands, les Anglais et les Américains s'étaient tus pour nous écouter. Pour la première fois j'ai réalisé l'élégance et l'harmonie de ma langue maternelle. »

Qu'on ne s'oublie pas de cette petite histoire. Quiconque ayant un peu voyagé a recueilli de tels hommages sous cette forme ou une autre plus solennelle. Et, à tort ou à raison, on est chagriné de penser que c'est au moment où ces voyages nous sont devenus impossibles, où l'étranger ne reçoit plus nos livres ni nos journaux et où l'Alliance française a dû cesser son activité, que l'on vient dire à l'école de chez nous : « Bah ! si tu veux parler ton patois en même temps que le français, on va t'y aider. Les deux se valent. » C'est trop de blessures !

Ici j'entends quelques contradicteurs s'indigner. D'abord il ne s'agit pas de patois, mais, en un cas tout au moins, d'une langue parfaitement formée, la langue d'oïl, plus ancienne et plus riche que l'autre. Un de ces protestataires, major du Félibrige, me déclare vertement que « lorsqu'on a le bonheur d'être bilingue en France, on est deux fois français ». Il me reproche aussi de vouloir le mettre plus bas qu'un Malgache ou un Tonkinois. Pas du tout. Ce qu'on accorde aux indigènes des colonies en matière de langage est une concession et non un privilège. Mais il ajoute ceci, qui est plus finement pensé : « Vous ne faites pas la différence qui s'impose entre « unité » et « uniformité », et vous ne voyez pas qu'à vouloir couler tous les Français dans le même moule, vous risquez de les dépayser, c'est-à-dire d'en faire, dans la patrie française, des apatrides. » On reviendra tout à l'heure à cet argument qui a été soutenu avec autorité sous une forme plus nuancée.

J'ai reçu aussi un article publié il y a quelques mois dans *La Revue Universelle*. L'auteur, M. Berthaud, se montre partisan de l'appui donné aux langues régionales. Mais que de difficultés il prévoit ! « Y a-t-il, y eût-il, y aura-t-il jamais une seule langue

d'oïl ? » écrit-il... « Les spécialistes sont d'accord pour en distinguer plusieurs : gascon, languedocien, auvergnat, limousin, provençal, catalan... Eparpillément plus grave : à l'intérieur de chacun des dialectes, les différences s'accroissent chaque jour. » Alors ?... Alors, conclut-il, avant d'imposer un dialecte, il faudra « unifier, purifier, codifier ». Mon-Dieu ! on le veut bien, mais la tâche ne sera pas facile. On connaît un certain adage en matière de finance : la mauvaise monnaie tend toujours à chasser la bonne. Je crois qu'il est valable aussi pour le langage.

Enfin, à la suite de mon article, M. Maurras a exprimé sur la question un avis fortement motivé comme toujours. Lui non plus ne ressent pas mes alarmes. Il pense même que cette introduction du régionalisme dans l'enseignement primaire ne saurait avoir que d'heureux résultats. Il s'appuie sur une étude de Michel Bréal, écrite peu après 1870, qui reprochait déjà aux maîtres de trop mépriser les dialectes. « L'enfant qui arrive à l'école parlant son patois — écrivait-il — est traité comme s'il n'apportait rien avec lui, souvent même on lui fait un reproche de ce qu'il apporte et on aimerait mieux la table rase que ce parler illicite dont il a l'habitude. Rien n'est plus fâcheux que cette manière de traiter les dialectes... »

Et, élevant le débat, il fait en raccourci le procès de l'instruction primaire telle qu'elle a été conçue en France. « On dirait — poursuit Bréal —

que l'existence morale de ceux qui l'ont reçue a été déracinée ; ils n'appartiennent plus ni à la campagne ni à la ville, ni au peuple ni à la bourgeoisie. Dépayés chez eux, il n'y a guère que l'administration ou l'armée qui puissent encore leur servir de patrie. Aussi les voit-on désertier sans peine une commune qui n'est pas plus la leur que les trente mille autres de la France. Une instruction incolore et uniforme en a fait d'avance des agents de l'autorité centrale. »

Ces passages sont extraits d'un ouvrage fort intéressant sur l'instruction publique en France. M. Maurras a bien raison d'en recommander la lecture.

Et l'on voit comme le major du Félibrige, que je citais plus haut, se rencontre avec lui. En somme on aurait fait du Français d'hier une sorte de robot inférieur, accessible à des idées uniformes et mal entendues. C'est un danger dont il faut aujourd'hui le préserver par tous les moyens. L'enseignement des dialectes est un de ces moyens.

Telle est la thèse que m'expose aussi la dernière communication que j'ai reçue. Elle est d'autant plus intéressante à examiner qu'elle émane de l'instigateur même de la mesure en question. Nous y reviendrons.

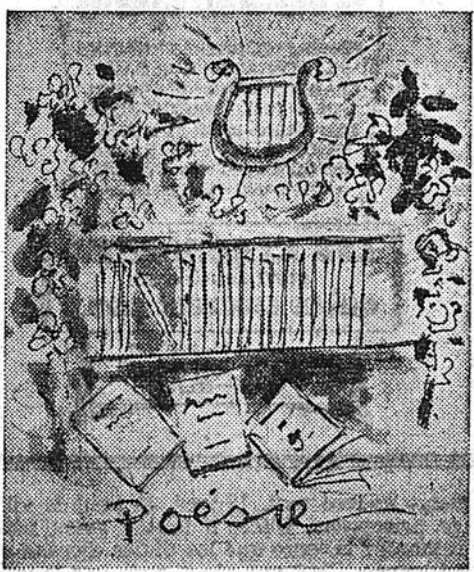
Jacques de LACRETELLE,
de l'Académie Française.
(Lire la suite mardi prochain.)

PETITE GAZETTE DE LA RUE DE L'ODÉON

Ce que lisent les Parisiens

par Adrienne MONNIER

VOUS me demandez, chers amis de la zone libre, ce que devient la rue de l'Odéon ? On tient, on se maintient, et pas trop mal.



Malgré ma gourmandise, j'endure assez bien les restrictions. Mieux que je ne l'eusse supposé. Sans doute, parce que je savais ce que la nourriture représente. L'honneur des saveurs autant que des gènes. J'aimais les Grasses ; je n'avais pas peur d'engraisser ; je voyais en elles la Bonté du Monde ; à la façon des Hindous, chaque matin, j'en arrosais mentalement mes dieux. Je ne disais pas : ce n'est que matière vulgaire. Je savais que c'était aussi de l'esprit. De même qu'il est facile de se passer d'amour quand on le conçoit bien et qu'on en aperçoit l'essence, il est plus facile de se passer des bonheurs choses quand on les a fixées en idée. Je vois avec surprise et même amusement Venu de tant de gens qui mépriseraient tout au moins en paroles, le Manger et ses rites : ils souffrent maintenant, ils apprennent.

Moi, j'apprends à aimer les légumes que je dédaignais. Quand on les mange avec attention leurs humbles saveurs brillent un peu plus ; il faut les encourager. Oh ! ce n'est jamais très excitant. Valéry gratte un peu de noix muscade sur les plats qu'on lui sert... classique... aimez-vous la muscade ?...

Les épices sont fort en vogue. Je me suis appliquée, pendant un certain temps, à en faire un large usage, mais j'en suis vite revenue. D'une façon générale, il faut les utiliser à doses homéopathiques. Le seul grand type de la famille, c'est le poivre. Il ne transforme pas tant les saveurs qu'il ne les exhausse, il les rend gigantesques. Un soupçon de poivre et une pointe d'ail, voilà qui fait d'un modeste ragoût de navets et de pommes de terre un frotic délicieux. Hélas ! les légumes les plus ordinaires nous manquent souvent. Vous pensez que, peut-être, j'en puis tirer de la petite propriété de mes parents, mais ils sont trop âgés et trop fatigués pour cultiver ; non, rien de côté-là. Figurez-vous qu'une gentille amie, Marguerite Clerbout, m'en envoie quand ils manquent trop ici ; elle qui était

poète est devenue fermière. Elle a découvert dans mon quartier une petite fruiterie-épicerie tenue par une jeune fille, poète et mystique elle aussi, qui est la personne la mieux à son affaire que je connaisse. Ses clients l'adorent et l'appellent gentiment par son prénom : mademoiselle Michèle. C'est merveilleux, n'est-ce pas ?

Le plus dur à supporter, nous sommes bien tous du même avis, c'est le froid. A la librairie, où j'ai fait installer un poêle à sciure, c'est vivable, mais mon appartement, comme celui de la plupart des gens, est glacial ; je ne peux ni lire ni écrire. J'allume tous les soirs mon fourneau de cuisine et c'est installée près de ce cher fourneau que je vous écris aujourd'hui.

La Gazette ? Je n'y pense même pas...

La librairie nous donne un ouvrage fou. Heureusement que j'ai Sallat. Les approvisionnements deviennent presque aussi difficiles que ceux de l'alimentation. Il faut souvent faire la queue chez les éditeurs et la plupart de ceux-ci nous donnent les bons titres à l'unité. Je ne sais combien d'œuvres parmi les meilleures manquent complètement. Les soldes qui nous ont tant encombrés ces dernières années sont à peu près nettoyés, ce n'est pas malheureux ! Il se passe une chose qui ne s'était pas passée depuis longtemps, j'avais même jamais vue à ce point ? Les gens achètent des livres. Et ils n'achètent pas n'importe quoi. Il leur faut de beaux livres, les plus beaux livres possibles, ceux qu'ils croient être les meilleurs serveurs de l'esprit. Il leur importe peu que la forme en soit plus ou moins luxueuse ; ils acceptent sans trop marquer les papiers mauvais ou médiocres. Ce sont les textes qu'ils cherchent avant tout, dont ils veulent assurer la possession à eux-mêmes et à leurs proches. Que de livres sont envoyés aux prisonniers ou gardés pour leur retour ! Ils savent, qu'à cause du manque de papier, beaucoup d'œuvres, surtout dans les domaines anglais et américains, vont disparaître pour un temps, un temps qui sera peut-être long, et même risquent de disparaître définitivement.

Avez-vous jamais consulté des catalogues d'éditions du siècle dernier, ou lu attentivement les versos des couvertures de la collection rouge chez Hachette (celle qui coûtait un franc) ? Que de noms d'auteurs, que de titres dont nous n'avons même plus idée et qui connaissent peut-être la vogue des *Autant en emporte le vent* et des *Moussons* ! La plupart de ces auteurs ne sont pas à regretter : romanciers, ils ont été remplacés par d'autres romanciers ; ils n'étaient que la végétation de petites sociétés repliées sur elles-mêmes ; on les lisait comme on cause, pour ne rien dire, pour passer le temps, pour se donner le ton, pour changer d'air, pour savoir vivre, à la place du vivre... Le Roman, voilà les vraies feuilles d'herbe. Les feuilletons... Dieu que c'est bien nommé ! Dès qu'une civilisation arrive au stade du roman — et c'est le stade bourgeois par excellence — celui où l'on n'agit plus, où l'on ne veut plus risquer d'agir, celui aussi où l'on réfléchit, où l'on est revenu de l'action — oui, quand une civilisation arrive à ce stade, on peut dire qu'il se fait plus de fourrage pour les crânes que pour les bêtes. Mais

De jour en jour

CE MAUVAIS GARÇON DE VILLON

FRANÇOIS VILLON vient d'être, une fois de plus, mis en jugement. Le tribunal était la docte Académie des Inscriptions et des Belles Lettres, et l'affaire fut appelée un de ces derniers vendredis. L'accusateur était M. Charles Samaran. Le directeur des Archives nationales a récemment découvert en effet, tandis qu'il poursuivait l'élaboration d'un *Cartulaire de l'Université de Paris*, un procès-verbal daté du 31 décembre 1455, évoquant une indélicatesse commise par le dénommé Villon, au préjudice d'un professeur à la Faculté des Arts.

« Non placé quod Villon absolvalet nisi prius restituit bonis magistris Johannibus... » Pauvre François ! Un crime de plus lui était donc imputé, comme s'il n'avait pas la conscience assez lourde. Un crime dont l'apparente bénignité ne diminue pas l'importance, tout au moins historique ; il résulterait de la pièce d'archives, en effet, que l'auteur du *Petit Testament* commença de mal faire plutôt qu'on ne le supposait.

Sous le coup d'un tel réquisitoire, l'accusé ne pouvait manquer de trouver un avocat à l'Académie des Inscriptions. Les cheveux d'argent de M. Mario Roques s'agitèrent dans un de ces mouvements de justice vénéral que lui sont familiers :

Villon ? Qu'est-ce que cela veut dire ? N'existait-il en 1455 qu'un seul Villon mauvais garçon ?

Un autre membre de la Compagnie, M. Olivier Martin, l'un des plus anciens juges désignés par le Maréchal, a été prié d'arbitrer ce litige. La sentence n'est pas encore rendue publiquement, mais M. Olivier Martin aurait déclaré que les pièces de procédure attestaient les très menus poids de la faute.

Dans ces conditions, est-il utile de poursuivre le débat sur le point de savoir si Villon était bien Villon ?

Il y a les plus grandes chances pour que l'affaire soit classée. La Sorbonne continuera de rendre au coupable le bien pour le mal, même si l'un de ses professeurs vient grossir le nombre des victimes. Cinq siècles, c'est plus qu'il n'en faut en matière de prescription.

« CHERCHER LA VIE »

L'Ecole de Rochefort annonce une nouvelle série de cahiers sous le titre : « Chercher la Vie », collection dirigée par Luc Bérimont.

Groupant des témoignages de peintres, musiciens, sculpteurs, écrivains, hommes de théâtre, de cinéma, de radio, etc., son ambition est d'atteindre à une espèce de journalisme de grande classe susceptible d'enregistrer la marche de l'esprit et du temps.

Collaborateurs prévus : P. Hégel, Jean Marchat, J. Tranchant, J. Hubeau, Maurice Fombeure, Pierre Ino, Jacques Etiévant, etc.

C'est tout de même au milieu de tout ce fourrage que se cachent les grandes œuvres, celles qu'on mettra un siècle ou deux, ou plus, à désherber.

Les gens ont acheté ou complété leurs Classiques. Ce fut même leur premier souci. Dès les débuts de l'occupation, dès leur retour à Paris, ils se sont tournés vers eux avec pitié. Ils se sont délectés des *Fables* de La Fontaine, des *Caractères* de La Bruyère, des *Maximes* de La Rochefoucauld. Ils ont découvert ou redécouvert Ronsard et les poètes de la Pléiade, toujours verdoyants. Ils ont recherché ce que notre génie offre de plus clair, de plus concis, de plus élégant, de plus sage, pour s'y laver et s'en désaltérer. Certains, non sans quelque esprit de pénitence, sont allés jusqu'à Boileau le jamais lu, et n'ont rien regretté. Ils ont renchéri sur Racine, sur Corneille et sur Molière. Ils ont relu Montaigne, Descartes et Pascal les cent fois lus.

Où, c'est en ces siècles seizième et dix-septième que nous sommes tous allés d'un même élan retrouver la personne de la France, pour l'embrasser et pour pleurer.



Quoi qu'il en soit, les révélations de M. Henri Guillemain n'autorisent pas toutes les conclusions qu'il en tire. La question n'est pas, quoi qu'il en dise, de savoir si Marie Dorval a été injustement accusée par Alfred de Vigny, mais plutôt par les biographes de Vigny. Car le poète, pour sa part, n'a jamais parlé d'elle ni en bien ni en mal. On chercherait en vain, dans tout ce qu'il a publié, et même dans le *Journal d'un poète*, tel que nous le connaissons, la moindre référence directe à la comédienne qu'il a aimée. Ce sont les commentateurs qui nous apprennent que la femme dont il est parfois question dans le *Journal*, toujours en termes très généraux, s'appelait dans la réalité Marie Dorval, ces lettres à Eva, que l'on voit s'élaborer au cours de l'année 1838, portent sans doute les traces d'une blessure encore saignante ; mais le style en est si élevé, l'allusion si y fait si discrète et si épurée, qu'il nous est difficile de dire s'il s'agit d'une confidence ou d'une fiction en train de devenir poésies ou romans. Rien tel ne ressemble aux malédiction d'un Musset ; tout est soumis à la méditation du moraliste et à la création d'un mythe. Il n'est pas d'attitude plus respectable ni plus conforme à l'usage des classiques.

Mais, dira-t-on, il y a la Colère de Samson. En quel cette pièce, où il faut sans doute reconnaître l'une de ces élévations dont Vigny caressait depuis plusieurs années le projet, nous autorise-t-elle à l'accabler ? Ici encore, c'est le commentateur qui nous invite à discerner, sous le mythe de Samson et de Dalia, l'histoire des amours d'Alfred et de Marie. Une telle interprétation flatte notre curiosité, mais elle n'est nécessaire ni pour éclaircir la pensée du poète, ni pour apprécier son art. Comme Stendhal, comme Balzac, comme Musset, comme Gautier, comme Baudelaire, comme tant d'autres, Vigny a vu se poser devant lui le problème à la fois métaphysique et social des rapports de l'homme et de la femme ; comme eux, il y a consacré un peu de son génie. La Colère de Samson présente l'une des réponses qu'il y a faites ; peu d'années plus tard, la Maison du Berger allait en offrir une autre, bien différente, que, sous le revêtement moral et poétique, on se plaise à reconnaître les expériences de l'homme, rien de plus légitime.

Les biographes nous donnent le droit de dire que Vigny a en effet aimé telle femme et qu'il en a souffert. M. Henri Guillemain nous révèle que Marie Dorval, de son côté, a aimé le poète et que, comme lui, elle a souffert. S'il s'agit de réhabiliter la mémoire d'une femme injustement accusée par l'histoire, nous ne pouvons qu'applaudir ; il n'est pas de dessin plus chevaleresque. Pourtant,

(Voir la suite en quatrième page)

PLAIDOYER

POUR UN POÈTE

SUR UNE "INJUSTICE" D'ALFRED DE VIGNY

par Jean THOMAS

DE la retraite où ils étaient jusqu'à ces derniers jours tenus à l'abri de nos regards, on a récemment tiré à notre usage plusieurs inédits de Vigny, ou relatifs à Vigny. Dans le *Figaro Littéraire* et dans le *Journal de Genève*, M. Henri Guillemain, dont on connaît les beaux travaux sur Lamartine, vient de publier des lettres de Marie Dorval, suivies du testament de Vigny. Si dignes d'attention qu'ils soient, si propres à éclairer les biographes, avouons cependant que ces documents n'ont pas tout à fait comblé notre attente, ni répondu à l'objet qu'on semble vouloir leur assigner. Loin d'apaiser notre soif, des révélations si parcimonieusement mesurées ne font que l'irriter et nous rendre plus exigeants. Voici près de quatre-vingts ans qu'on amuse le public avec le journal intime du poète. A peine publiée, l'édition de Louis Ratisbonne s'était épuisée. Tour à tour Dorison, Maurice Paléologue, Fernand Gregh, Pierre Flottes, Bertrand de La Salle, tantôt dans des revues, tantôt dans leurs livres, ont cité des pages inédites, dont les détenteurs successifs des manuscrits de Vigny les avaient autorisés à prendre copie. Avec toute l'autorité que lui confère son immense érudition, M. Fernand Baldensperger avait enfin entrepris de nous donner une édition exhaustive. Le premier volume seulement a pu voir le jour : un second volume était promis, que les circonstances ont retardé et dont nous risquons sans doute d'être privés longtemps encore. Et voici qu'on nous révèle que, même pour la période que couvre l'unique volume publié, l'édition de M. Baldensperger a besoin d'être complétée. Il existe quelque part (nous le savons déjà) des carnets rédigés en caractères grecs, où le poète consignait, avec ses réflexions les plus secrètes, les incidents les plus cachés de sa vie. De ces mystérieux carnets M. Henri Guillemain consent aujourd'hui à nous livrer quelques fragments assez suggestifs. Certes, nous lui en savons gré, mais nous ne pouvons nous empêcher de nous demander : pourquoi avoir tant tardé ? et surtout pourquoi en faire un usage si contestable ?

Ces inédits de grands écrivains, tour à tour dérobés puis retrouvés à nos regards, ces publications furtives et toujours incomplètes, il faut reconnaître que rien ne peut plus troubler l'opinion ni dérouter davantage l'historien et la critique. C'est ainsi qu'on a fait pour Diderot, pour Flaubert, pour les Goncourt et pour bien d'autres. Mais, même consacré par l'usage, ce procédé n'en heurte pas moins le sens commun. De deux choses l'une : ou bien l'on considère que ces reliques ne doivent pas être profanées par la curiosité publique, et alors il faut cesser d'en parler, faire le silence autour d'elles et même aller jusqu'à les détruire, comme fit autrefois Arthur Meyer pour certaine lettre où, paraît-il, l'ardeur amoureuse de Vigny s'épanchait en termes trop crus ; ou bien l'on admet que l'histoire littéraire a, comme l'histoire politique et militaire, le droit d'être informée de tout ce qui touche à ses grands hommes, et il ne reste plus qu'à rendre au public ce que le hasard des héritages ou des ventes a mis aux mains de quelques privilégiés. Il y a là un point de droit auquel la loi devra quelque jour donner une solution équitable. La propriété littéraire n'en sera pas affectée, car ces précieux documents sont rarement détenus par les héritiers légitimes. D'ailleurs les œuvres de Vigny, comme celles de Flaubert et à plus forte raison de Diderot, ne sont-elles pas dans le domaine public ?

Quoi qu'il en soit, les révélations de M. Henri Guillemain n'autorisent pas toutes les conclusions qu'il en tire. La question n'est pas, quoi qu'il en dise, de savoir si Marie Dorval a été injustement accusée par Alfred de Vigny, mais plutôt par les biographes de Vigny. Car le poète, pour sa part, n'a jamais parlé d'elle ni en bien ni en mal. On chercherait en vain, dans tout ce qu'il a publié, et même dans le *Journal d'un poète*, tel que nous le connaissons, la moindre référence directe à la comédienne qu'il a aimée. Ce sont les commentateurs qui nous apprennent que la femme dont il est parfois question dans le *Journal*, toujours en termes très généraux, s'appelait dans la réalité Marie Dorval, ces lettres à Eva, que l'on voit s'élaborer au cours de l'année 1838, portent sans doute les traces d'une blessure encore saignante ; mais le style en est si élevé, l'allusion si y fait si discrète et si épurée, qu'il nous est difficile de dire s'il s'agit d'une confidence ou d'une fiction en train de devenir poésies ou romans. Rien tel ne ressemble aux malédiction d'un Musset ; tout est soumis à la méditation du moraliste et à la création d'un mythe. Il n'est pas d'attitude plus respectable ni plus conforme à l'usage des classiques.

Mais, dira-t-on, il y a la Colère de Samson. En quel cette pièce, où il faut sans doute reconnaître l'une de ces élévations dont Vigny caressait depuis plusieurs années le projet, nous autorise-t-elle à l'accabler ? Ici encore, c'est le commentateur qui nous invite à discerner, sous le mythe de Samson et de Dalia, l'histoire des amours d'Alfred et de Marie. Une telle interprétation flatte notre curiosité, mais elle n'est nécessaire ni pour éclaircir la pensée du poète, ni pour apprécier son art. Comme Stendhal, comme Balzac, comme Musset, comme Gautier, comme Baudelaire, comme tant d'autres, Vigny a vu se poser devant lui le problème à la fois métaphysique et social des rapports de l'homme et de la femme ; comme eux, il y a consacré un peu de son génie. La Colère de Samson présente l'une des réponses qu'il y a faites ; peu d'années plus tard, la Maison du Berger allait en offrir une autre, bien différente, que, sous le revêtement moral et poétique, on se plaise à reconnaître les expériences de l'homme, rien de plus légitime.

Les biographes nous donnent le droit de dire que Vigny a en effet aimé telle femme et qu'il en a souffert. M. Henri Guillemain nous révèle que Marie Dorval, de son côté, a aimé le poète et que, comme lui, elle a souffert. S'il s'agit de réhabiliter la mémoire d'une femme injustement accusée par l'histoire, nous ne pouvons qu'applaudir ; il n'est pas de dessin plus chevaleresque. Pourtant,

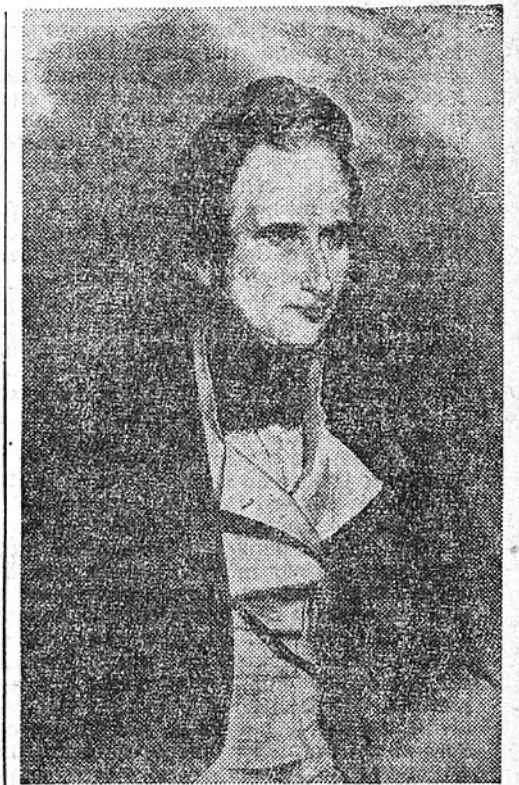
quand on aura prouvé que l'amant n'était pas exclusif dans son amour et que ses ardeurs se partageaient entre deux maîtresses, sera-t-on fondé à décider que Marie est sans reproche ? Et même si l'on parvient à la laver de tout soupçon, allons-nous chasser de notre mémoire les vers de la Colère de Samson et mépriser celui qui les a écrits ? Car il y a bien du mépris dans le commentaire dont s'accompagne, dans le *Journal de Genève*, la récente publication du testament de Vigny. M. Robert de Traz y a justement répondu, dans un autre numéro du même journal ; abstenons-nous d'y revenir. Chacun a le droit d'aimer moins Vigny que Lamartine ; aux vers cristallins d'Eloa et de la Maison du Berger on peut préférer les harmonies diffuses de Jocelyn et de la Chute d'un Ange. Vigny lui-même ne pouvait lire les Méditations sans pleurer. Il y a, Dieu merci, place pour plus d'un autel dans notre Panthéon, et notre poésie n'est pas d'une telle richesse que l'on puisse se passer la fantaisie d'en exclure les plus grands. Mais traiter Vigny de « pharisien laïque », prétendre qu'il « plastronne, de bout sur le noir caveau où il croit ses secrets bien enfouis », qu'il « se propose à nos respects », qu'il veut « à toutes forces et à ses propres yeux être un emblème et un exemple », quelles gratuités injustes ! Après tout, il ne tenait qu'aux heureux détenteurs de ses secrets de nous les révéler plus tôt et avec plus de détail. Quant à lui, sachons-lui plutôt gré de ne pas avoir voulu en faire un exemple. Personne moins que lui n'a proposé sa vie en exemple, ni même sa pensée. A chaque page du *Journal* on lit ses incertitudes, ses scrupules, ses tâtonnements. Comme il a soin de noter que sa vérité n'est valable que pour lui et pour telles circonstances ! Comme il s'applique à marquer les oscillations de sa pensée, les alternatives d'enthousiasme et d'amère lucidité qui donnent tour à tour raison, dans son dialogue intérieur, à Stello et au Docteur Noir ! Comme, en dépit des différences et de son petit de foi, on le sent proche des angloises métaphysiques d'un Pascal !

S'il a cru bon de dissimuler à la foule les misères de sa vie conjugale et amoureuse, il n'en a pas moins crié sa douleur loyale, à quarante ans, sa mère lui fut enlevée. Dans son silence et sa pudeur, je ne vois pas plus d'hypocrisie qu'il n'y en a dans l'humaine condition. Pas davantage je ne songe au pharisien de l'Ecriture quand je lis dans le *Journal*, à la date du 31 décembre 1832 : « L'année est écoulée. Je rends grâce au Ciel qui a fait qu'elle se soit passée comme les autres, sans que rien ait altéré l'indépendance de mon caractère et le sauvegarde du bonheur de ma vie. Je n'ai fait de mal à personne. Je n'ai pas écrit une ligne contre ma conscience, ni contre aucun être vivant ; cette année a été inoffensive comme les autres années de ma vie. » Mais peut-être va-t-on nous révéler quelque crime noir à mettre à son passif pour cette même année ?

En vérité, l'on se demande si nous ne sommes pas victimes des excès d'une critique trop avide de discerner dans l'iniquité commune aux grands esprits la trace de quelques tares cachées. En fouillant bien dans le passé des plus justes, on arrivera toujours à remuer des secrets peu édifiants. Quelle tentation, pour le biographe, de mettre au jour les hontes qui se dissimulent, de guetter, à tel frémissement du corps ou de l'âme, les sursauts du repentir ou de la peur ! On a pratiqué ces subtiles analyses sur un Verlaine, un Baudelaire, un Saint-Beuve, plus récemment sur un Flaubert. Que de belles pages M. François Mauriac n'a-t-il pas tirées de la contemplation d'un Racine cotoyant tour à tour les repaires du crime et les abîmes de la Grâce ! Mais il resterait à prouver que ce Racine ne ressemble pas trop aux personnages des romans de M. Mauriac pour être le vrai. Avec Vigny, il n'y a pas grand chose à attendre de cette enquête. Pas le moindre crime à espérer de lui, pas le plus petit inceste : il faut se résigner à le trouver bien peu intéressant. Car l'adultère, dont Sophie Gay disait déjà qu'il était « le charme poétique », est monnaie trop menue pour faire à lui tout seul les frais d'un beau portrait.

M. Henri Guillemain est trop bon historien et analyste trop subtil pour ne pas s'être dit tout cela. Peut-être a-t-il voulu seulement se divertir à provoquer des contradicteurs et à fouetter nos enthousiasmes assoupis. Aujourd'hui, il faudrait convenir qu'il a réussi et je m'avouerais volontiers, comme disait Montaigne, le « badin de la farce ».

Jean THOMAS.



ALFRED DE VIGNY
(D'après une lithographie de Devéria)
(P. W. 27.015)

quand on aura prouvé que l'amant n'était pas exclusif dans son amour et que ses ardeurs se partageaient entre deux maîtresses, sera-t-on fondé à décider que Marie est sans reproche ? Et même si l'on parvient à la laver de tout soupçon, allons-nous chasser de notre mémoire les vers de la Colère de Samson et mépriser celui qui les a écrits ?

Car il y a bien du mépris dans le commentaire dont s'accompagne, dans le *Journal de Genève*, la récente publication du testament de Vigny. M. Robert de Traz y a justement répondu, dans un autre numéro du même journal ; abstenons-nous d'y revenir. Chacun a le droit d'aimer moins Vigny que Lamartine ; aux vers cristallins d'Eloa et de la Maison du Berger on peut préférer les harmonies diffuses de Jocelyn et de la Chute d'un Ange. Vigny lui-même ne pouvait lire les Méditations sans pleurer. Il y a, Dieu merci, place pour plus d'un autel dans notre Panthéon, et notre poésie n'est pas d'une telle richesse que l'on puisse se passer la fantaisie d'en exclure les plus grands. Mais traiter Vigny de « pharisien laïque », prétendre qu'il « plastronne, de bout sur le noir caveau où il croit ses secrets bien enfouis », qu'il « se propose à nos respects », qu'il veut « à toutes forces et à ses propres yeux être un emblème et un exemple », quelles gratuités injustes ! Après tout, il ne tenait qu'aux heureux détenteurs de ses secrets de nous les révéler plus tôt et avec plus de détail. Quant à lui, sachons-lui plutôt gré de ne pas avoir voulu en faire un exemple. Personne moins que lui n'a proposé sa vie en exemple, ni même sa pensée. A chaque page du *Journal* on lit ses incertitudes, ses scrupules, ses tâtonnements. Comme il a soin de noter que sa vérité n'est valable que pour lui et pour telles circonstances ! Comme il s'applique à marquer les oscillations de sa pensée, les alternatives d'enthousiasme et d'amère lucidité qui donnent tour à tour raison, dans son dialogue intérieur, à Stello et au Docteur Noir ! Comme, en dépit des différences et de son petit de foi, on le sent proche des angloises métaphysiques d'un Pascal !

S'il a cru bon de dissimuler à la foule les misères de sa vie conjugale et amoureuse, il n'en a pas moins crié sa douleur loyale, à quarante ans, sa mère lui fut enlevée. Dans son silence et sa pudeur, je ne vois pas plus d'hypocrisie qu'il n'y en a dans l'humaine condition. Pas davantage je ne songe au pharisien de l'Ecriture quand je lis dans le *Journal*, à la date du 31 décembre 1832 : « L'année est écoulée. Je rends grâce au Ciel qui a fait qu'elle se soit passée comme les autres, sans que rien ait altéré l'indépendance de mon caractère et le sauvegarde du bonheur de ma vie. Je n'ai fait de mal à personne. Je n'ai pas écrit une ligne contre ma conscience, ni contre aucun être vivant ; cette année a été inoffensive comme les autres années de ma vie. » Mais peut-être va-t-on nous révéler quelque crime noir à mettre à son passif pour cette même année ?

En vérité, l'on se demande si nous ne sommes pas victimes des excès d'une critique trop avide de discerner dans l'iniquité commune aux grands esprits la trace de quelques tares cachées. En fouillant bien dans le passé des plus justes, on arrivera toujours à remuer des secrets peu édifiants. Quelle tentation, pour le biographe, de mettre au jour les hontes qui se dissimulent, de guetter, à tel frémissement du corps ou de l'âme, les sursauts du repentir ou de la peur ! On a pratiqué ces subtiles analyses sur un Verlaine, un Baudelaire, un Saint-Beuve, plus récemment sur un Flaubert. Que de belles pages M. François Mauriac n'a-t-il pas tirées de la contemplation d'un Racine cotoyant tour à tour les repaires du crime et les abîmes de la Grâce ! Mais il resterait à prouver que ce Racine ne ressemble pas trop aux personnages des romans de M. Mauriac pour être le vrai. Avec Vigny, il n'y a pas grand chose à attendre de cette enquête. Pas le moindre crime à espérer de lui, pas le plus petit inceste : il faut se résigner à le trouver bien peu intéressant. Car l'adultère, dont Sophie Gay disait déjà qu'il était « le charme poétique », est monnaie trop menue pour faire à lui tout seul les frais d'un beau portrait.

M. Henri Guillemain est trop bon historien et analyste trop subtil pour ne pas s'être dit tout cela. Peut-être a-t-il voulu seulement se divertir à provoquer des contradicteurs et à fouetter nos enthousiasmes assoupis. Aujourd'hui, il faudrait convenir qu'il a réussi et je m'avouerais volontiers, comme disait Montaigne, le « badin de la farce ».

Jean THOMAS.

Le N° 50.000. — Histoire d'un groupe de jeunes gens passionnés de lecture. — Où se recrutent les acheteurs de livres. — De l'insuffisance de nos bibliothèques militaires

Jeunesse et lecture gratuite

par ANDRÉ BILLY

NOS bibliothèques sont, sous le rapport de la richesse et de l'organisation, lamentablement inférieures à celles de l'étranger. Toutefois, les temps héroïques de la lecture en commun sont, même en France, dépassés. Ces temps héroïques, une occasion s'offre en ce moment de les évoquer, que je ne vais pas laisser échapper. M. Rousselon, président de la Société de lecture de Lyon, m'a avisé que celle-ci est sur le point d'atteindre le numéro 50.000 de son catalogue et que, fondée le 24 juin 1862, elle fêtera cette année ses quatre-vingts ans.

Le 24 juin 1862, donc, huit jeunes gens de Lyon, anciens camarades de collège, presque tous employés dans la soierie, tous épris de littérature, décidèrent de donner un démenti à l'opinion portée par Lamartine sur leur ville natale : « Son caractère est analogue à sa conformation. Bien que doué de facultés riches par la nature et le climat, l'intelligence du peuple y est patiente, lente et paresseuse ; les lettres sont négligées à Lyon, les arts de l'esprit y languissent, les métiers y sont préférés. »

L'âme du petit groupe était Fancisque Fontannes, qui n'allait pas tarder à quitter le commerce pour devenir un bon géologue. Il connaissait la Société de lecture de Genève, fondée en 1818, et dont l'influence sur le monde intellectuel genevois était si grande. Il se la proposa pour modèle.

On lit dans le règlement primitif de la Société de lecture de Lyon : « Parmi toutes les œuvres éditées, il en est peu qui méritent les honneurs de la bibliothèque, la plupart puisant dans la nouveauté la meilleure part de leur intérêt. Acheter tous les livres nouveaux ou même assez pour se tenir au courant des nouvelles productions serait très coûteux ; les louer serait impossible, aucun cabinet de lecture ne met à l'abonnement des ouvrages de leur apparition. Remédier à tous ces inconvénients, tel est le but de la Société. Elle choisit parmi les membres fondateurs est chargé de l'achat des ouvrages, de la correspondance et de la comptabilité. A la fin de chaque année les volumes sont répartis par le sort entre les membres, proportionnellement au nombre de trimestres écoulés depuis leur entrée dans la société... » La cotisation était de 5 francs par trimestre.

Les premiers volumes circulèrent de la main à la main. Le tiroir du bureau de Fontannes leur servait de bibliothèque. Puis ce fut la loge de sa concubine, où les sociétaires venaient déposer et prendre les ouvrages. Le 26 janvier 1863, Fontannes confia au propriétaire d'un cabinet de lecture de la rue de la République le soin d'enregistrer les livres de la société et de les ranger sur des rayons réservés. Enfin, et bien qu'un an après la fondation les sociétaires ne fussent encore que 31, la Société de lecture décida de se mettre dans ses meubles. Dans la même rue de la République, elle loua une chambre garnie et prit un bibliothécaire. Seulement, il fallut porter la cotisation annuelle à 30 francs, somme énorme qui, d'ailleurs, n'arrêta pas le recrutement.

Conformément au règlement, le tirage au sort des volumes acquis pendant la première année eut lieu. La plupart des gagnants en firent abandon à la société. Ce fut le premier fonds de la bibliothèque.

Des statuts furent rédigés et approuvés par la Préfecture le 7 août 1863. Dès lors, la Société de lecture de Lyon existait officiellement. En 1866, une crise d'effectifs parut compromettre son avenir. Risquant le tout pour le tout, elle s'installa rue Neuve, dans un local mieux aménagé. Ce ne fut qu'un demi-succès. Elle n'atteignit le chiffre de 100 sociétaires qu'en 1868. En revanche, l'année 1872 marqua pour elle, comme pour tout le pays, un renouveau magnifique. En 1874, elle comptait 180 sociétaires. Pendant chaque des cinq années suivantes, l'augmentation fut de 300 volumes et de 12 sociétaires environ. De la rue Neuve, on transféra les bureaux rue de la Bourse, puis, en 1890, dans les locaux actuels, place Saint-Nizier.

La Société de lecture compte présentement un peu moins de 500 membres. Proportionnellement au chiffre de la population lyonnaise, est-ce beaucoup ? Est-ce peu ?

Les libraires estiment sans doute que

c'est trop et ceci pose la question des cabinets de lecture auxquels la Société de lecture, dont le but n'est pourtant pas commercial, peut dans une certaine mesure être comparée. Mais l'opinion des milieux littéraires et en particulier de la Société des Gens de Lettres, où le problème a été souvent débattu, semble être que les cabinets de lecture sont, comme les bibliothèques publiques, des pépinières d'acheteurs de livres et, à ce titre, méritent de vivre, sans qu'il paraisse déraisonnable, au surplus, de frapper la location des livres d'une taxe au bénéfice des écrivains. Les difficultés de contrôle et de la perception ont empêché jusqu'à présent que la réforme soit officiellement proposée par la Société des Gens de Lettres, mais rien n'empêche de prévoir que la réorganisation générale de la profession littéraire, dans le nouveau cadre corporatif français, entraînera au moins l'amorce d'une réglementation des cabinets de lecture.

Ce n'est pas là que je voulais en venir. Je voulais seulement proposer à nos jeunes gens l'exemple de leurs aînés. Je voulais aussi évoquer le renouveau national de 1872. Est-il nécessaire de dire pourquoi ?

Autre aspect du problème des bibliothèques : un officier général, dont je ne me crois pas autorisé à publier le nom, me signale la pauvreté de nos bibliothèques militaires : « Demandez donc à qui-de-droit, me dit-il, combien il existe d'exemplaires des classiques allemands de l'art de la guerre, dans nos bibliothèques de garnison ? »

Mais, qui-de-droit existe-t-il ? Y a-t-il quelque part une inspection des bibliothèques militaires ?

La pensée de mon correspondant va très loin, et c'est à peine si j'ose la suivre. Il prétend qu'une des causes de notre défaite résiderait dans l'insuffisance de documentation — de documentation étrangère surtout — dont souffriraient à tous les échelons de la hiérarchie nos spécialistes de l'art de la guerre. Appellons cela une hypothèse : elle n'a rien d'inraisonnable.

Un livre bien oublié, d'un auteur bien oublié, me tombe par hasard sous la main : *Devant l'obstacle*, par André Tardieu. Je l'ouvre. J'y vois une comparaison entre les bibliothèques d'Angleterre et des Etats-Unis et les nôtres. De cette comparaison, je veux citer au moins le second terme : « En France, pays d'ancienne et resplendissante culture, la démocratie, fondée sur la raison du citoyen, n'a rien ménagé de tel à sa curiosité. L'annuaire de chaque département fournit la liste des bibliothèques publiques. Il y en a dans beaucoup de communes. Mais on n'y lit guère. On n'y lit guère d'abord parce que la plupart sont ouvertes deux heures seulement par semaine. Aussi parce que, ne contenant ni journaux, ni revues, ni documentation courante, elles se composent presque toujours de livres hors d'âge par leur sujet et matériellement délabrés : enfin parce que leur budget, fixé à quelques francs par les municipalités, ne permet ni des achats réguliers, ni une installation convenable, ni le recrutement d'un personnel spécial. Installées dans la pièce la plus sombre de la mairie ou de l'école, confiées pour un salaire infime à quelque agent local qui n'en connaît ni le contenu, ni l'usage, ce sont des nécropoles. Ici encore le contraste éclate : d'un côté, esprit public ; de l'autre, individualisme ; ici démocratie agissante et la façade démocratique. La France a d'opulentes bibliothèques (pour les hommes de science qui les consultent ou qui les administrent. Elle n'avait en 1914 que la salle publique de la Bibliothèque nationale qui fut pratiquement accessible au peuple (7). Voulez-vous des chiffres ? En 1905, la ville de Paris consacrait à ses bibliothèques populaires un crédit de 31.000 francs. L'Etat allouait aux 3.000 bibliothèques populaires de France un crédit total de 50.000 francs. Les bibliothèques scolaires, prospères au temps de Jules Ferry, avaient très vite décliné : presque tous les jours mal fournies et mal installées, elles n'étaient en 1902 que 43.000 pour 70.000 écoles. Paris, dix fois plus peuplé qu'Edimbourg, comptait 25 % de moins de lecteurs... »

En 1927, André Tardieu comparait nos bibliothèques à celles des Etats-Unis et de l'Angleterre. Aujourd'hui, c'est à celles d'autres pays qu'on voudrait pouvoir les confronter. Le rapprochement ne serait pas moins décevant de ce côté que de l'autre. Quand viendra d'en haut la décision nécessaire ? On raisonnera de savoir bien des choses à la nécessité de nous refaire une jeunesse. Se rend-on compte que le développement de la lecture publique en France est un des moyens les plus sûrs d'y parvenir ?

LES ARTS

DANY

Dany, c'est le nom d'un tout jeune peintre. Il a fait sa première exposition à Lyon, à Jeune-France, place du Sergent-Blandan. Il est encore dans un camp de jeunesse. C'est une révélation. La révélation d'un prodigieux tempérament de coloriste. La couleur et surtout la couleur pure est son élément.

Certains de ses toiles nous ont fait penser à celles des fauves, de l'époque héroïque. Comme eux, il demande tout à la couleur. Comme eux, il est souvent rude, abrupt ;



Peinture par DANY (P. W. 27.014)

il ne craint pas les accords et les désaccords violents. Ses toiles dégagent une impression de force.

Au point de vue de la technique, il a une spontanéité, et son goût de la recherche et de l'aventure.

André WARNOD.

CLAUDE-MARIE REIGNIER

CLAUDE-MARIE REIGNIER expose des paysages, avec quelques natures mortes et quelques intérieurs au Foyer du Théâtre des Célestins à Lyon.

Aucun mépris des maîtres, au demeurant, aucun désir de ne pas s'inscrire dans la tradition, d'une tradition, et bien au contraire ! La tradition, c'est ici celle de l'Ecole lyonnaise de la seconde moitié du XIX^e siècle, et il est bien aisé d'y préciser les artistes à qui Reignier doit le plus : un Vernay, qui guida ses premiers essais, un Ravier parfois, et surtout, peut-être, quelque peu secrètement, pour la subtilité que de l'écrit, Guiguet, avec qui le peintre déjà mûr ne craignait pas, il y a quelque quinze ans, de se remettre à l'école. Filles évidentes, et qui situent tout de suite Reignier, mais ce n'est pas seulement pour cela qu'il s'inscrit dans la lignée. C'est d'abord parce qu'il aime, et beaucoup plus qu'un manque d'invention, un air de caractère. Il faut en prendre son parti : telle est la modestie de ce peintre que bien loin de prétendre à faire oublier ses aînés, il semble ne même pas chercher à s'en distinguer ; sans autre ambition que de peindre aussi bien qu'eux, que de peindre de son mieux.

Mais comme son originalité éclate malgré lui ! Ces noms-là peuvent bien être les premiers qui se présentent à l'esprit devant cette peinture ; mais une fois entrevu son secret, quand on s'élargit, c'en est d'autres qui viennent aux lèvres. On pense à la merveilleuse humilité d'un Corot, d'un Chardin ; d'autres moyens, une âme toute pareille. C'est comme si Reignier n'avait appris son métier avec les maîtres que de la nouveauté d'abord que pour être capable de s'engager avec sûreté sur la voie des seconds. Car voyez ces tableaux : pas un que la volonté et les partis pris du peintre orientent d'autorité vers des effets visiblement calculés, et nulle recherche non plus de cette fausse poésie, tirée du sujet, à laquelle Corot lui-même a quelquefois succédé. Ici, c'est la pureté d'une œuvre qui se révèle, la pureté de la composition et du juste accord des valeurs s'élève une secrète, une toute intime mélodie. Une peinture comme il n'en peut naître que d'une âme à genoux, et qui cependant jamais n'oublie d'être une peinture.

Henri RAMBAUD.

bibliothèques à celles des Etats-Unis et de l'Angleterre. Aujourd'hui, c'est à celles d'autres pays qu'on voudrait pouvoir les confronter. Le rapprochement ne serait pas moins décevant de ce côté que de l'autre. Quand viendra d'en haut la décision nécessaire ? On raisonnera de savoir bien des choses à la nécessité de nous refaire une jeunesse. Se rend-on compte que le développement de la lecture publique en France est un des moyens les plus sûrs d'y parvenir ?

André BILLY.

PETITE GAZETTE DE LA RUE DE L'ODEON

Suite de la troisième page

Naturellement, c'est Charles Péguy qui a été appelé en premier lieu, lui qui avait écrit *Notre Patrie*, lui si profondément raciné dans notre terroir. Ses répétitions ressemblent à ces lents discours de paysans qui, pour mettre leur idée bien au net, se la représentent sous tous ses aspects ; elles font penser aussi aux racines qui étreignent la terre et qui en tirent le suc avec tant de petits bras allongés dans tous les sens.

Après Péguy, on a demandé Apollinaire, lui presque sans racines, baroque et subtil, pareil aux épices dont il ne faut pas abuser, je l'ai dit, mais qui sont nécessaires à la cuisine.

Et puis tout le dix-neuvième siècle y a passé, en commençant à rebrousse-poil par Mallarmé et Rimbaud.

Parmi les vivants, Claudel et Valéry tiennent la tête, comme bien vous pensez. Henri Michaux les rejoint presque, beaucoup grâce à la conférence de Gide.

On demande des jeunes à cor et à cri. Comme les poètes n'avaient guère trouvé d'éditeurs ces dernières années, il y a peu de volumes ou de plaquettes à offrir. Il y a tout de même, fort heureusement, la collection de Jean Paulhan : *Métamorphoses*.

Du coup, j'ai ouvert mon Purgatoire : c'est le coin de bibliothèque où je range les plaquettes (la plupart à compte d'auteur) que je reçois et qui attendent la sage, leurs minces dos serrés, saillant à bien essayer de le prononcer, ce jugement, mais pas assez bon, pour venir au bout de la tâche, il est content de tirer des jambes deux douzaines d'âmes environ ; il les a remises à Jeune-France qui s'apprête à leur faire un sort.

Vous me demandez ce qu'est devenu Sylvia Beach ? — Elle est toujours à Paris, qu'elle n'a jamais quitté. Elle a fermé sa librairie voici quelques jours. Maintenant qu'elle a des loisirs, elle va se mettre à ses Mémoires. Chère Sylvia ! c'est grâce à elle, à de précieuses amitiés qu'elle a nouées en Touraine, que nous recevons un lapin presque chaque semaine. Elle a même pu, après un an de travaux d'approche, nous procurer la dinde de Noël.

Adrienne MONNIER.

NOUVELLES LITTÉRAIRES

TRAVAUX DES ECRIVAINS

L'Amiral Lacaze va publier une étude intitulée : *Marine de guerre*.

— Germaine Beaumont travaille à un nouveau livre : *De l'été d'été viendra le jour*.

— M. Fernand Marc donne aux Cahiers de l'Ecole de Rochefort une plaquette de poèmes intitulée : *Peintures*, consacrées à Chirico, Braque, Nizem, et Papazoff.

— M. Joseph Jolimon retient le titre général : *Destins en feu* pour une série de romans « à cheval sur les deux guerres ».

— De M. Jean Béraud-Villars on annonce *L'Empire de Gao* (un Etat soudanais aux XV^e et XVI^e siècles).

LE PRIX CAZES

A. M. ALBERT PAREZ

Le jury du prix Cazes, présidé par M. André Salmon, s'est réuni comme chaque année à la Brasserie Lipp. Il a décerné le prix littéraire annuel, d'une valeur de 5.000 francs, à M. Albert Parez, pour son roman, *Le Roi tout nu*.

CONFÉRENCES

M. René Brayard, auteur de *La Rivière des vents*, fera demain 1^{er} mars, à 16 heures, à la Maison des Hautes, 24, rue Confort, à Lyon, une conférence sur le sujet suivant : « Quand la France refuse de mourir Duguesclin ».

— Mme Pierre de Bouchaud parlera cet après-midi, à 17 heures, à Lyon, 25, rue du Plat, de Pierre de Bouchaud, poète de la région lyonnaise.

LIBRAIRIE D'ART MONICO

40, cours Pierre-Puget, Marseille

Achats BEAUX LIVRES Echanges

Maison fondée en 1919

ACHATS DE BIBLIOTHEQUE

DE TOUTES IMPORTANCES

AU COMPTANT

LES LIVRES NOUVEAUX « JALONS »

par Jean SCHLUMBERGER

C'est pas à eux seuls, les lecteurs de *Figaro* qu'il faut présenter à la connaissance de nos contemporains, les œuvres de Jean Schlumberger. C'est à celles qu'ils suivent assidûment les chroniques. Le livre que vient de publier notre éminent collaborateur, sous le titre « Jalons », est précisément un recueil de ces chroniques, écrites par P. W. 26.922.



J. SCHLUMBERGER (Photo Delmas)

tes pour la plupart depuis l'armistice, auxquelles sont ajoutées diverses études antérieurement parues à la N. R. F. Rapprochées les unes des autres, ces pages font apparaître la constance

d'une pensée, la force d'un civisme, l'unité d'une haute conscience d'artiste. Jean Schlumberger est un de ceux qui maintiennent à travers la tourmente, les valeurs morales du pays. Il le fait sans élever la voix, en demeurant strictement, simplement, loyalement fidèle à lui-même. Lorsque tant d'énergies vacillent, on le sent inébranlable. L'indépendance, pour lui, n'est pas une protestation, mais l'expression même d'une dignité intérieure sans laquelle la vie ne vaudrait plus d'être vécue.

Cette fermeté apparaît dans son style, dans ces phrases vigoureuses et mesurées, pleines de sens, où aucun mot ne cherche l'effet et où l'art n'est que l'instrument d'une probité intellectuelle.

Il faut garder ce recueil. Il fera foi. Il console, il reconforte et il honore l'esprit.

SUITE AU DEBAT SUR LA POESIE Faut-il bannir la chanson ?

Mis en cause par M. Pierre Darmangeat dans son article « Qu'est-ce que la sincérité ? » M. G.-E. Clancier nous adresse la réponse suivante :

« Bons esprits semblent, depuis quelques temps, s'employer à brouiller les pistes : celles qui mènent à la poésie. Ne l'accuse-t-on pas de s'éloigner du public, cette divorcée, d'avoir de mauvaises fréquentations avec la chanson, de trop se fier au génie, pas assez au talent... que sais-je encore ? »

A vrai dire, rien de grave en ces admonitions ; si elles jettent, à mon sens, une ombre passagère sur le vrai visage de la poésie, du moins laissent-elles entendre à trop de gens qu'ignorer, que ce usage existe, ainsi quelques-uns d'entre eux finiront-ils un jour, en titonnant, par découvrir sa beauté.

On sait combien la gloire use de chemins impurs, elle n'est guère qu'une somme de malentendus. Acceptons qu'en elle de cette manière pour le renom de la poésie.

Pendant ce temps, des poètes naissent qui ne s'inquiètent pas des débats qui les précèdent, les pressent ou les suivent. Doit-on rappeler que la force, que la grandeur de ces œuvres s'imposent dans la mesure même de leur inaccessibilité ? Certes, je ne défends pas les défuntes tours d'ivoire ; mais la poésie exige de qui prétend la servir qu'il soit à la fois le plus fraternel et le plus secret des hommes : qu'il participe plus que tout autre aux drames de ce monde, et qu'il soit pourtant solitaire, entre les solitaires, qu'il se retire de ce monde afin de mieux le porter en lui et d'en recréer la vérité cachée. La suite est affaire de tempérament : tel exprimera sa découverte intérieure selon des thèmes quotidiens, populaires, tel autre nous livrera son univers hautain. Le lecteur verra, ou ne verra pas, s'abreuvant aux sources du poème. Tant mieux ou tant pis pour lui.

Il se doute bien que tout poète écrit pour lui, lecteur, que tout poète est un homme qui crée pour tous les hommes. Baudelaire ou Rimbaud comptèrent peu d'administrateurs parmi leurs contemporains, maintenant les Fleurs du Mal, les Illuminations groupent des milliers de fervents, et si aujourd'hui les Valéry, les Claudel, les Fargue, les Eluard, les Supervielle ne touchent qu'un public trop restreint, demain les cœurs et les esprits seront dociles à leur cri.

Vient de paraître

ANDRÉ ROUSSEAU

LE MONDE

classique

HOMÈRE - CORNELIUS - RACINE

LA FONTAINE - BOILEAU

CHATEAUBRIAND - STENDHAL

LAMARTINE - VICTOR HUGO

DELACROIX - SAND ET MUSSET

MÉRIMÉE - SAINT-BEUVES

LES CONJURÉS - BAUDRE

RIMBAUD - VERLAINE

LES CLASSIQUES

sont les livres

qui ne meurent pas...

Un vol. in-16 : 23 fr. 40

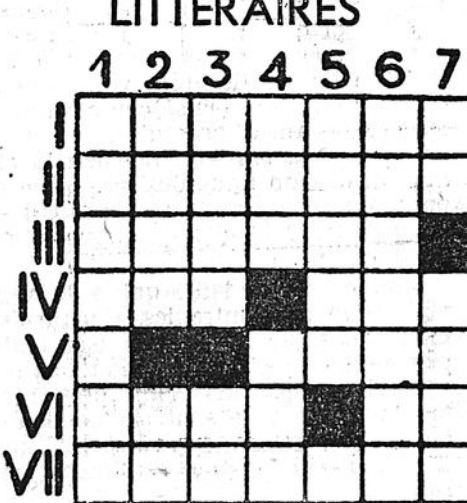
ALBIN MICHEL

ÉDITEUR

LES MOTS CROISÉS

LITTÉRAIRES

1 2 3 4 5 6 7



Problème N° 64

Horizontalement. — 1. On peut être comme lui très heureux dans son élément, mais alors, on ne saurait le dire. — 2. Autour du cou. — 3. Un maître de la fourberie. — 4. Ses charges sont bien connues ; petit poème métrique l'évoque. — 5. Pas commode du tout. — 6. Pour le jeu de hasard le plus simple que l'on puisse imaginer ; préparation ou pronostic. — 7. Séparesse. Verticalement. — 1. Si petite partie du temps qu'on se demande si elle existe. — 2. Département ; se métamorphose de plus en plus en coupures. — 3. En additionnant : onze cent six ; onze. — 4. Un monsieur qui n'est pas d'ici ; vu de droite à gauche ou de gauche à droite, son plumage est toujours éblouissant. — 5. S'écroule aujourd'hui comme jadis. — 6. Au nord de l'Ecosse. — 7. Pas roturier ; c'est Laforgue qu'elle fascina.

Solution N° 63

Horizontalement. — 1. Fécette. — 2. Rondeau. — 3. Or. — 4. Ullus. — 5. Sideral. — 6. Stes. — 7. E. E. E. — 8. Jé. Verticalement. — 1. Frouse. — 2. Aortite. — 3. C. N. — 4. Idée. — 5. Edites. — 6. Tenir. — 7. La ; saï. — 7. Eulalie.

Les Livres

Une poignée de romans

par André Rousseaux

TANDIS que la poésie inspire en ce moment de nombreux écrivains d'entre vingt et quarante ans, avant tant de bonheur que nous assistions à une éclatante renaissance poétique, la relève des romanciers se fait mal. Si l'on excepte M. Jean-Paul Sartre, il n'y a pas une nature de romancier qui se soit révélée dans la nouvelle génération. Du côté de la poésie, les jeunes personnalités s'affirment, les œuvres pointent, se développent, se multiplient. Du côté du roman, il apparaît plus facile de se demander si Mauriac est romancier, que de produire des ouvrages capables de s'aligner à la suite du *Neud de Vipères*, de *Salavin* et des *Passagers*, des *Thibault*, des *Hommes de bonne volonté*, pour n'évoquer que par quelques exemples la puissance de la création romanesque depuis vingt-cinq ans. Dans le vide qui s'est creusé derrière cette phalange de créateurs, on ne voit guère paraître que la fabrication.

C'est, je crois, l'écueil du roman que de se prêter à des confections plus ou moins habiles, faites entièrement de l'extérieur, et dont les qualités de facture dissimulent à bien des yeux que l'auteur n'a pas une nature créatrice. En poésie, la fabrication se laisse plus facilement reconnaître. Les procédés même, dont sont forcés d'utiliser les ciseleurs de sonnets et les forgerons d'alexandrins, pour faire tenir debout une versification sans vie poétique, décèlent d'emblée la poésie qui n'en est pas. Et puis, comme la poésie n'intéresse que ceux qui sont capables de l'aimer, il n'y a pas de public pour soutenir la production des romanciers. Au contraire, le roman sans

valeur littéraire authentique est une denrée de large consommation. Une histoire fabriquée avec adresse a tout un public qui l'attend. Les jurys, qui n'y connaissent rien, et qui se trouvent rassurés si leur choix est ratifié par un gros tirage, sont prêts à couronner la fabrication bien faite : les deux tiers des prix Goncourt sont des romans de cette espèce. Aussitôt le fabricant lancé, les hebdomadaires littéraires l'embauchent comme fournisseur. Cela ne fait d'ailleurs de mal à personne. Le fabricant jouit d'un succès matériel qui le satisfait, et peut le consoler de rester toujours en marge de la vraie littérature, qui sait reconnaître les siens.

Pour être un fabricant patenté, et coté sur la place, il ne manque sans doute à M. Christian Mégrét que de s'être spécialisé. Car, de même que le faubourg Saint-Antoine s'affirme dans le faux Henri II, ou dans la façon Louis XVI, les romanciers comme ceux-là font vraiment figure quand ils se mettent à réfréter une personnalité qui pourrait être la leur s'ils en avaient une. L'un fait du balzacien, l'autre joue au petit Conrad, un troisième produit une sorte de succédané de Dostoïevski. M. Christian Mégrét, lui, cherche encore sa voie. Il a fait un roman colonial, puis un roman de l'enfance comme l'influence du *Grand Meaulnes* en a tant inspirés, puis un roman de la personnalité factice et de la révérité sociale comme il en nait dans l'ambiance de Giraudoux. Aujourd'hui, il a voulu sans doute faire un roman de l'après-guerre, — celle-ci — il s'est attaché à décrire l'inquiétude d'un

homme malheureux, qui n'est pas sûr de n'avoir rien à se reprocher, mais dont le caractère énergique domine la conscience angoissée.

Ce Jacques, c'est le nom du personnage, est-il vraiment coupable de la mort de ses camarades de patrouille et du maintien qui les commandait ? Ce qui est sûr, c'est qu'il s'est sauvé, et qu'il n'a pas sauvé les autres quand il en avait le moyen. Cet homme courageux a été la proie d'un réflexe d'égoïsme, et peut-être de lâcheté. Il se voue à une existence d'expatriation, s'abolit dans la vie anonyme des hommes qui vont ici ou là louer leurs muscles et leur bonne volonté. Il mourra, pour finir, d'un beau geste d'héroïsme gratuit.

Pour mettre en œuvre ce cas psychologique dont il s'est proposé l'examen, M. Christian Mégrét a rassemblé un certain nombre de décors et de figurants, qui déroulent une suite de bons tableaux documentaires. Du domaine rural où le gentilhomme campagnard vit en famille, entre ses petits-enfants et ses chevaux, nous passons à Marseille et au Vieux-Port, presque aussi bien vu que dans un film de Pagnol, puis nous sommes emmenés dans un centre de renaissance artistique au village du genre d'Oppède avec colline provençale, cyprès, ciel outremer et ocre jaune. Pour finir, la Camargue la moins imprévue, chevaux, gardians, corne de taureau dans le vent. Je n'oublie pas l'histoire d'amour, la jeune fille au cœur ardent, à l'âme fière et au visage buté, qui a deviné que l'inconnu farouche a un secret douloureux. Et je ne dois pas omettre le nègre, car il y a un nègre, camarade de Jacques, et mis là probablement parce que M. Christian Mégrét l'a gardé, de ses souvenirs d'Afrique, dans sa réserve d'accessoires.

Tout cela n'est pas mal fait, je tiens à le dire. Certes, la part de la convention est large, et le narrateur, qui scrute le mystère de Jacques avec une ingénuité que le lecteur aurait envie parfois de secourir, est conduit en revanche par un hasard providentiel quand il a perdu la piste de son bonhomme. Les personnages se retrouvent, à certains débuts de chapitres, comme on voit, sur la scène du Châtelet, se retrouvent à Mexico des gens qui, cinq minutes avant s'étaient séparés à Maisons-Laffitte. Mais l'étonnement qu'on

en pourrait avoir est noyé par la facilité de l'auteur. Une facilité sûre d'elle-même, abondante, verbale, multidescriptive (tout y passe : les paysages, les physiognomies, les mobiliers, les décors, les paysages, les lieux des caractères, le climat de la Camargue, les mœurs des taureaux). Les lieux communs ne lui sont pas une gêne, mais un soutien, car l'héroïne a « la bouche finement ourlée », et la Provence se révèle comme un pays à la mesure de l'homme. Oui vraiment, devant une telle aptitude à tresser en chapitre de roman des notes de reportage sur toutes sortes de gens et de pays, il faut souhaiter à M. Christian Mégrét de choisir un peu, et de tâcher de trouver, à défaut d'inspiration personnelle, un domaine extérieur aussi net que possible, où il puisse se faire une originalité.

Avec les autres volumes que je viens de lire, nous abordons le roman de la terre. C'est ce qui manque le moins en librairie pour le moment. Je ne sais pas si la vocation de l'homme à la bêche est impérieuse, dans la génération montante. Je vois en revanche que les porte-plumes géorgiques se multiplient.

M. C.-F. Landry, dans *Bord du Monde*, fait du simili Ramuz. Peut-être toute intention de pastiche, après tout, est-elle absente de ces pages convaincues. Seulement, il se trouve que Ramuz a déjà écrit de cette façon caractéristique, si bien qu'on doit au moins parler ici d'influence. M. Landry nous fait souvenir aussi d'un ouvrage plus oublié, *Les Hommes de la Route*, d'André Chamson. Il nous raconte une histoire anecdotique, d'entreprise industrielle qui vient éventrer une campagne paisible et mettre un village en émoi. Bien entendu, les vertus, encore que farouches, sont du côté des villageois. L'ingénieur de la compagnie évanouissante n'est qu'un débâché et un corrupteur. L'héroïne est une jeune paysanne qui se laisse séduire par l'ingénieur qui reconstruit trop tard la valeur du rustre rebelle à l'invasion citadine. Le livre a de la saveur, du reste, et le récit est bien situé dans l'époque un peu reculée où l'on peut évoquer avec vraisemblance l'arrivée des premiers ouvriers dans les campagnes étonnées et hostiles.

Les *Arnaud*, de M. Jean Proal, sont perchés dans une montagne plus haute. La

neige couvre tout, l'hiver, et tient le village prisonnier. L'été, il faut à grand-peine remonter la terre que les pluies d'orage ont entraînée. C'est une vie si rude que le village tend à s'en évader. Les maisons se ferment, les unes après les autres, et tombent en ruines : les habitants sont descendus dans la vallée. Il n'en reste qu